

Mémorial Denis Blondel

Report de la date de cloture du Memorial Blondel

La date de cloture initialement prévue au 31 janvier 2014 est reportée au 30 avril 2014. Nous rappelons ci-dessous la définition du thème, qui met en scène deux familles de pièces féériques que Denis Blondel appréciait particulièrement : la famille des Roses et la famille des Locustes. La première famille comprend la Rose elle-même, la Rose-Sauterelle, la Rose-Locuste, la Rose Chinoise (Rao), etc... Dans la deuxième figurent : la Locuste elle-même, la Tour-locuste, la Rose-locuste, les pièces marines, etc. On demande des problèmes d'énoncé quelconque (2, 3#, n#, h#2, h#, inverses, rétro, série, etc...) utilisant au moins une pièce de l'une de ces deux familles, laquelle doit jouer un rôle important.

Section A (juges : Maryan Kerhuel et Jacques Dupin)

Les problèmes devront n'utiliser comme pièces féériques que des pièces d'une seule des deux familles, à l'exclusion de toute autre pièce féérique, sachant que les pièces appartenant aux deux familles, comme la Rose-Locuste, sont admises dans tous les cas. Aucune condition féérique n'est autorisée.

Section B (juges : Jacques Rotenberg et Michel Caillaud)

Les problèmes pourront utiliser les pièces d'une des familles thématiques, ou des deux, et toutes les autres pièces féériques. Toutes les conditions ou éléments féériques sont autorisés.

Dans chaque section, des pièces peuvent être neutres ou semi-neutres. Le coup nul de la Rose est admis.

Les œuvres éligibles à la section A y seront placées d'office.

L'objectif est de publier le jugement avant le 30 avril 2015, sur le site de la revue et en pdf à tous les participants possédant une adresse e-mail valide.

Envoi à Laurent Riguet, au 1, rue Jules Verne 60560 Orry-la-Ville FRANCE,
ou à blondelmemorial@yahoo.fr